CLINIQUE MÉDICALE
ST-LUC

St-Jean-sur-Richelieu, 25 juin 2024

Chers patients, chères patientes,

Nous souhaitons vous faire part, avec transparence et sincérité, de nos profondes préoccupations face aux changements proposés par le gouvernement concernant l'organisation de la pratique des médecins de famille au Québec.

Dans un premier temps, nous vous invitons à bien vous informer car nous assistons à beaucoup de désinformation et de "Dr Bashing" de la part du gouvernement et, par la bande, de certains médias. Ils tentent de nous faire passer pour des médecins paresseux, trop payés et réfractaires au changement. Or, la réalité est bien différente. Par exemple, le nombre de jours travaillés est sous-estimé, puisqu'il compte les médecins en congé de maternité/maladie, attribue 1 jour travaillé aux gardes actives de 24 heures ou ne considère pas le temps administratif médical non rémunéré, équivalent à 1 jour de travail par semaine.

Parmi les propositions récentes du gouvernement, en voici quelques-unes qui pourraient avoir un impact direct sur la qualité de vos soins et suivis avec vos professionnels :

- **Système de priorisation des patients par pastille de couleur**
  - Classification par le gouvernement et non les médecins, selon ses critères
  - Réduction de l'accès pour certains patients
  - Attribution collective, où le patient voit toujours un médecin différent
  - Désinscription des patients habitant plus loin de la clinique ou qui déménagent
    - Bris dans la continuité des soins, pouvant entraîner de lourdes conséquences pour les patients
    - Perte du lien de confiance
- **Responsabilité collective aux médecins avec objectifs inatteignables**

    - Toutes les aberrations du système de santé reposeront sur nos uniques épaules
    - Aucune considération des facteurs échappant à notre contrôle comme (ex: manque de ressources, délais d'accès à d'autres services de santé...)
- **Efficacité plutôt que qualité des soins**
    - Rendez-vous réduits à un maximum 10 minutes pour offrir 2 000 000 de rendez-vous de plus par année
    - Augmentera les erreurs médicales et les délais dans le diagnostic, la prise en charge et le traitement de vos conditions de santé.
- **Offre salariale abaissée** (20-40 % + le 25 % des objectifs collectifs inatteignables, sans oublier l'absence de hausse depuis 2017)
    - Revenus insuffisants pour couvrir les frais administratifs en constante hausse
        - Frais de bureau, paiement du personnel, formation continue, assurances...

Nous sommes donc inquiets pour l'avenir de la médecine familiale au Québec. Il nous est déjà difficile de soutenir, à bout de bras, le système de santé et les soins offerts aux patients. Nous souhaitons de tout coeur continuer à exercer notre si beau métier, avec le soutien du gouvernement et de la population.

Des **solutions** existent pourtant, mais le gouvernement refuse de nous écouter et de suivre les recommandations de son comité d'experts. Parmi celles-ci:

- Augmenter le nombre de professionnels en première ligne pour un accès plus universel aux psychologues, physiothérapeutes, ergothérapeutes, nutritionistes, travailleurs sociaux, etc...
- Diminuer le nombre de gestionnaires dans notre système de santé
- Réduire la charge administrative de tous les professionnels
- Offrir des conditions de travail décentes aux différents professionnels
- Mieux orienter les patients pour qu'ils voient le professionnel dont ils ont besoin, sans que ce soit automatiquement le médecin
- Augmenter la prévention de la santé

Nous vous encourageons à faire entendre votre voix auprès de votre député, du ministre de la Santé ou du premier ministre et des médias. Vous trouverez ci-dessous un lien direct pour le faire. De plus, sur le site web de la clinique, nous vous avons préparé une page dédiée à ces enjeux. Un modèle de lettre à envoyer à vos députés y est déposée de même qu'un lien vers une pétition à l'encontre du projet de loi 106.

Votre appui fait toute la différence. **Merci de votre soutien.**

L’équipe de la Clinique Médicale St-Luc

Liens :

- https://www.cliniquestluc.com/
- https://www.quebec.ca/nous-joindre/formuler-une-plainte